



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

Licence professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens



Composante
UFR Droit,
Sciences
Économique et
Politique



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- › Gestion locative de logements privé/social et gestion de copropriétés

Présentation

Licence professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration des biens.

Diplôme accessible en formation initiale et en formation continue

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

La formation prépare à la maîtrise de la gestion du parc immobilier locatif, tant dans le secteur privé des agences immobilières que dans le secteur des HLM, ainsi qu'à la gestion de copropriétés.

Capacité d'accueil globale : 20 étudiants

Compétences acquises

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences des gestionnaires d'immeubles à usage d'habitation portent sur :

- * les aspects juridiques, fiscaux et comptables : droit des obligations, des baux, de la copropriété... les outils juridiques pour percevoir les loyers (recouvrement) ; les assurances et garanties existantes au profit du bailleur ; aides au profit du locataire - fiscalité de l'immeuble – qualification de charges récupérables ; comptabilité générale et méthodes spécifiques de gestion (outils comptables pour le calcul des charges...)
- * la réglementation des professions et la connaissance des outils professionnels des secteurs concernés ;
- * la pratique opérationnelle des baux

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- * Compétences en organisation : analyser les besoins et les offres de logements ; rechercher et estimer des biens, négocier des baux ; participer à la définition de la politique d'attribution de logements ou à la sélection de locataires ; rechercher des « prestataires » (des huissiers pour établir les états de lieux, des entreprises pour effectuer les réparations...)
- * Compétences juridiques, fiscales, comptables : analyser les situations économique et financière de la clientèle



(emprunts et garanties) ; établir un compte de charges pour le locataire et pour le propriétaire, ou pour des copropriétaires...

- * Compétences en psychologie des relations sociales en matière d'habitat : capacité d'écoute, d'analyse et de traitement des demandes générales et particulières des clients et des usagers ; capacité pour apprécier les situations précaires en matière de logement et proposition de solutions ; capacités de négociation et de communication tant avec les clients ou usagers qu'avec les différents partenaires institutionnels ou privés.
- * Compétences informatiques : utiliser les logiciels et outils multimédias professionnels (comptabilité, réseaux et sites web).

Organisation

Contrôle des connaissances

Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par les arrêtés des 6 décembre 2019 et 2 octobre 2020 portant réforme de la licence professionnelle, auxquels il convient de se reporter.

Par ailleurs les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Sessions d'examen

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Ouvert en alternance

En alternance, la formation se déroule trois jours à l'Université puis deux jours en entreprise du 1er octobre à mi-mars, puis à temps plein en entreprise jusqu'à fin septembre.

Admission

Conditions d'accès

- * sur sélection : Bac + 2 ou diplôme équivalent, dans un domaine compatible avec la formation.

La licence s'adresse ainsi à des étudiants au moins titulaires de la deuxième année de licence de droit, d'AES ou d'économie - d'un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations ; Carrières Juridiques - d'un BTS Professions Immobilières ; Notariat. D'autres cursus pourront être pris en considération.

- * par validation d'acquis ou équivalence de diplôme en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Modalités de candidatures

La procédure de candidature se fait via l'application E-Candidat « <https://ecandidat.u-bourgogne.fr> » à partir du mois de mai.

Et après

Débouchés professionnels

Les débouchés professionnels portent sur des emplois de cadres chargés de gestion en immobilier : gestion de copropriétés, gestion locative, gestion de logements sociaux, ou administration de locaux pour le compte d'une clientèle individuelle d'entreprises ou de particuliers.



Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique

Laureen Henderson


✉ laureen.henderson@u-bourgogne.fr

Responsable pédagogique

Anne-Sylvie COURDIER

✉ Anne-Sylvie.Courdier@u-bourgogne.fr

Campus

 Campus de Dijon



Programme

Organisation

La formation se déroule de septembre à juin. Elle comporte des enseignements théoriques assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels agréés et d'un projet tutoré.

En fonction du cursus antérieur, une remise à niveau sera proposée aux étudiants dans les matières suivantes : DROIT, BUREAUTIQUE et GESTION (5 h/matière).

En alternance, la formation se déroule trois jours à l'Université puis deux jours en entreprise du 1er octobre à mi-mars, puis à temps plein en entreprise jusqu'à fin septembre.

Gestion locative de logements privé/social et gestion de copropriétés

Licence professionnelle

| | Nature | CMI | CM | TD | TP | TER | ECTS |
|---|---------|-----|-----|-----|----|-----|------|
| UE1 - Introduction au droit de l'habitat | UE | | | | | | 7 |
| Initiation à l'anglais du droit de l'habitat | Matière | | 8h | | | | |
| Connaissance du mouvement des HLM | Matière | | 8h | | | | |
| Droit de l'urbanisme | Matière | | 12h | | | | |
| Droit du logement | Matière | | 20h | | | | |
| UE2 - Droit | UE | | | | | | 21 |
| Droit privé de l'immeuble | Matière | | 20h | 10h | | | |
| Droit des contrats et responsabilités | Matière | | 20h | 10h | | | |
| Surendettement | Matière | | 12h | | | | |
| Garanties et assurances | Matière | | 8h | | | | |
| Régime des baux d'habitation | Matière | | 20h | 10h | | | |
| Copropriété | Matière | | 20h | 10h | | | |
| UE3 - Gestion | UE | | | | | | 16 |
| Gestion immobilière | Matière | | 20h | 10h | | | |
| Fiscalité de l'immeuble | Matière | | | 16h | | | |
| Gestion opérationnelle des baux d'habitation | Matière | | 20h | | | | |
| Recouvrement, techniques et procédures : outils classiques | Matière | | | 12h | | | |
| Recouvrement, techniques et procédures : outils spécifiques | Matière | | | 12h | | | |
| Gestion technique des immeubles | Matière | | | 12h | | | |
| UE 4 - Projet tutoré et environnement professionnel | UE | | | | | | 16 |
| Projets tutorés | Matière | | | | | | |



| | | |
|--|---------|-----|
| Projet tutoré 1 | Matière | |
| Projet tutoré 2 | Matière | |
| Environnement professionnel - Formation continue OU Formation initiale (selon le parcours choisi par l'étudiant) | Matière | |
| Environnement professionnel - Formation continue | Choix | |
| Rapport sur la période alternée en milieu professionnel | Module | |
| Environnement professionnel - Formation initiale | Choix | |
| Synthèse des séminaires professionnels | Module | |
| Stage | Stage | |
| Communication | Module | |
| Méthodes et outils professionnels | Matière | 8h |
| Bureautique, multimédias et nouvelles technologies | Matière | 12h |